

Image not found or type unknown



Demande de somme de plus value

Par **dede360**, le **11/06/2008** à **23:26**

bonjour je suis locataire et mes propriétaires vende la maison et il nous on fait une lettre pour nous donné congé seulement la lettre n'est pas en bonne éduforme et on la reçu 4 mois et demi avant la fin du bail.donc on s'est renseignés chez adil et on reste car le bail et reconduit pour trois.il voulait faire une lettre que l'agence leur a dit faire anti daté.on a refusés car on veut restés.il nous dises que si on reste il paye un plus value.on paye 450 euros par mois.il on acheté la maison en 1999 donc ca fait 9 ans.est ce que c'est vrai qu'il doive payé une somme énorme de plus value.acheté 75 000 euro en vente 320 000 euros.merci de répondre très vite.salutation distingués.